

Informations en matière de durabilité

Dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), Keytrade Bank (« la Banque »), succursale belge d'Arkéa Direct Bank SA (France), souhaite communiquer les informations suivantes.

Informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans la politique de rémunération

Keytrade Bank intègre les risques en matière de durabilité via la politique de rémunération d'Arkéa Direct Bank.

Arkéa Direct Bank inclut dans ses politiques et pratiques de rémunération des critères liés à la durabilité déterminés en fonction des objectifs stratégiques, économiques et financiers et conditionnant l'attribution de certains éléments de rémunération.

Déclaration de non-prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Keytrade Bank a examiné les conditions pratiques de mise en œuvre de ses obligations relatives à la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, en application de l'article 4 du SFDR.

Les principales incidences négatives sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Keytrade Bank ne prend pas en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement, dans le cadre de son produit de gestion de portefeuille KEYPRIVATE, sur les facteurs de durabilité tant à son niveau qu'au niveau de KEYPRIVATE.

La déclaration de non-prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité se trouve dans une section distincte du Site Internet de la Banque, conformément à l'article 12(1) du Règlement Délégué SFDR 2022/1288.

Informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement liées au produit de gestion de portefeuille KEYPRIVATE

Les portefeuilles de KEYPRIVATE sont composés de trackers. Un tracker est un instrument financier qui suit la valeur d'un indice de référence. Il existe des trackers qui suivent les principaux indices boursiers (CAC40, BEL20, etc.), des trackers sur les obligations du secteur public/privé ainsi que des trackers sur les prix des matières premières.

Keytrade Bank a mis en place l'intégration des préférences de durabilité des clients dans le test de pertinence (« suitability test ») à compléter dans le cadre de la souscription à KEYPRIVATE via le Site Internet de Keytrade Bank. Le produit de gestion de portefeuille KEYPRIVATE s'adapte aux souhaits formulés par la clientèle ayant manifesté des préférences en matière de durabilité en prenant le soin de leur proposer des trackers prenant en compte les critères ESG. Pour les clients ayant manifesté des préférences spécifiques en matière de durabilité, Keytrade Bank n'est pas en mesure de garantir la compatibilité de cette sélection avec son offre. Pour les clients n'ayant pas formulé de préférence en matière de durabilité, les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion.

Le comité d'investissement KEYPRIVATE a sélectionné 6 trackers catégorisés article 8 par le règlement SFDR (« article 8 SFDR »), soit des instruments financiers qui promeuvent des caractéristiques sociales ou environnementales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance et peuvent investir dans des investissements durables sans pour autant présenter un objectif d'investissement durable. Ces 6 trackers sont investis dans 2 classes d'actifs différentes (actions et obligations), composé de dizaines, parfois de centaines, d'actifs sous-jacents.

Keytrade Bank dispose d'une politique d'investissement relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans son processus de prise de décision en matière d'investissement dans le cadre de son produit de gestion de portefeuille KEYPRIVATE et de préciser comment les facteurs en matière de durabilité sont intégrés dans les stratégies d'investissement de KEYPRIVATE.